



Collectif National pour
les Droits des Femmes
(CNDP)
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
E mail: colcadac@club-
internet.fr

Ca suffit !

Assez de MENSONGES !

Assez de MÉPRIS !

Quand de toute part et pour la première fois en France il est reconnu que cette réforme des retraites est un recul pour les femmes...

**Parce que les inégalités dans l'emploi sont non seulement répercutées, mais amplifiées à la retraite,
Parce que la double journée de travail des femmes perdure et grève leur vie professionnelle et personnelle,
Parce que toutes les réformes des retraites depuis 1993 ont déjà aggravé la situation de toutes et tous, et particulièrement celle des femmes,
Parce qu'il n'y a aucun problème de démographie mais un évident problème de démocratie en France,**

40%

**c'est l'écart entre les
retraites des femmes
et celles des hommes**

30%

**c'est la part de
femmes salariées qui
partent à la retraite
après 65 ans.**

8/10

**c'est la part de
femmes parmi les
retraitéEs pauvres**

27%

**c'est l'écart entre la
rémunération brute
totale des femmes et
des hommes, tous
temps de travail
confondus**

Nous, femmes légitimement en colère,

de tous âges, lesbiennes ou hétéro, seules ou en couple, avec ou sans enfant, en situation de handicap, françaises, étrangères ou sans papier, présentes dans toutes les luttes et toutes les manifestations, nous exigeons immédiatement, sans aucune concession :

- * Le retrait du projet de réforme des retraites qui pénalise d'abord les femmes et les jeunes,**
- * Le retrait du décret de Nadine Morano sur les crèches et du plan de Luc Chatel, supprimant les petites sections de maternelle, qui réduit l'accueil collectif de la petite enfance,**
- * L'arrêt du démantèlement de l'hôpital public et la réouverture des centres d'IVG**

Parce que nous n'acceptons pas d'être oubliées ni insultées, nous ne cesserons pas de le rappeler : les femmes, avec les jeunes, seront à nouveau les premières touchées par ces réformes injustes. Parmi elles, les plus vulnérables qui travaillent dans les secteurs précaires, déqualifiés, à temps partiel mais de large amplitude horaire : commerce, restauration, nettoyage, services à la personne, ou encore dans d'autres métiers à grande pénibilité : ouvrières, personnelLEs de santé, d'éducation, etc.

NOUS NE DEMANDONS PAS L'AUMÔNE MAIS UNE JUSTE RÉTRIBUTION DE NOTRE TRAVAIL ET DE TOUS NOS APPORTS À LA COLLECTIVITÉ ET LA SUPPRESSION DES INÉGALITÉS ENTRE FEMMES ET HOMMES.

NOUS APPELONS DONC LES SYNDICATS ET LES PARTIS POLITIQUES À PRENDRE RÉELLEMENT EN CHARGE NOS REVENDICATIONS :

Pour la défense de nos retraites :

- * Une retraite par répartition à 60 ans, à taux plein et au moins égale au SMIC, pour toutes et tous.
- * La suppression de toutes les mesures allongeant la durée des cotisations,
- * Pour tout emploi à temps partiel, la cotisation des employeurs sur la base du temps plein, pour supprimer la pénalisation du temps partiel sur le montant des pensions.
- * Le rétablissement, dans le secteur privé comme dans le public, des majorations de durée d'assurance pour corriger en partie les inégalités dans les droits à pension résultant des charges de famille.

Défendre la retraite, c'est aussi exiger :

- * Le rétablissement et l'augmentation des cotisations patronales de solidarité, (les exonérations de cotisations sociales accordées au patronat atteignent plus de 30 millions d'euros) et
- * Des cotisations sur l'ensemble de leurs dividendes.

Contre les inégalités au travail :

- * L'égalité salariale, la mixité dans tous les domaines, un rattrapage et une revalorisation des écarts de salaires et de retraites partout,
- * Une loi enfin contraignante –pour les patrons- sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, comportant de véritables sanctions,
- * La transformation de tous les emplois précaires en CDI et des contrats partiels à temps complet pour celles et ceux qui le souhaitent,
- * Le droit à une évolution de carrière et à une formation professionnelle continue rémunérée et qualifiante sur le temps de travail,
- * Une réelle reconnaissance des qualifications, des certifications et des diplômes obtenus tout au long de la vie,
- * La prise en compte de la pénibilité physique et psychologique de toutes et tous et notamment dans les secteurs professionnels féminisés et les plus précarisés.

Pour le partage des tâches domestiques, de l'éducation des enfants et de la prise en charge des personnes âgées ou dépendantes :

- * Une réelle réduction du temps de travail pour toutes et tous sans flexibilité avec les embauches correspondantes,
- * Un véritable service public de la petite enfance mixte, gratuit et de qualité,
- * Un service collectif public de prise en charge des personnes âgées ou dépendantes mixte de qualité et adapté aux ressources des personnes.

Pour maintenir l'accès aux soins et à l'avortement :

- *L'ANCIC, la CADAC et le Planning Familial appellent à une manifestation nationale le 6 novembre 2010 à Paris : pour le droit à l'avortement et la défense de l'hôpital public !